

**Procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation de l'AMA  
15 novembre 2013, Johannesburg, Afrique du Sud**

---

La réunion est ouverte à 14h.

**1. Mot de bienvenue, liste de présences et observateurs**

LE PRÉSIDENT déclare ouverte la réunion de novembre du Conseil de fondation de l'AMA. Il remercie les membres pour leur participation et amorce la réunion en annonçant que l'un des membres importants de l'Agence était décédé la semaine précédente. En effet, M. Ed Jurith des États-Unis avait succombé à la maladie. Il demandait aux membres de reconnaître sa contribution et d'observer un moment de silence en sa mémoire.

Il demande ensuite aux membres de signer la liste des présences et note l'absence de M. Ricci Bitti, représenté par M. Ryan. En outre, il souhaitait la bienvenue au ministre de Malaisie, M. Abu Bakar, qui assistait à sa première réunion.

Les membres suivants assistent à la réunion : M. John Fahey, CA, président de l'AMA; professeur Arne Ljungqvist, vice-président de l'AMA, membre du CIO et président du Comité Santé, médecine et recherche; M. Toni Pascual, président, Comité antidopage du CIP; professeur Dvorak, représentant M. Joseph Blatter, membre du CIO, président de la FIFA; M. Patrick Baumann, membre du CIO, Secrétaire général de la FIBA; M. Robin Mitchell, membre du CIO, président, Comités nationaux olympiques d'Océanie; M. Richard Pound, membre du CIO; M. Patrick Chamunda, membre du CIO; M. Eduardo Henrique de Rose, président, Commission médicale de l'OSP; Sir Craig Reedie, vice-président du CIO; M. Andrey Kryukov, membre exécutif du Conseil, Comité national olympique du Kazakhstan; M. Tamas Ajan, membre du CIO, président de l'IWF; professeur Ugur Erdener, membre du CIO, président de World Archery; M. Ryan, représentant M. Francesco Ricci Bitti, président de la Fédération internationale de tennis (ITF) et président de l'ASOIF; M. Gian Franco Kasper, membre du CIO, président de la FIS; M. Anders Besseberg, président de l'IBU; Mme Claudia Bokel, membre du CIO, présidente de la Commission des athlètes du CIO; M. Adam Pengilly, membre du CIO, membre de la Commission des athlètes du CIO; Mme Beckie Scott, membre du CIO, membre de la Commission des athlètes du CIO; Mme Kirsty Coventry membre du CIO, membre de la Commission des athlètes du CIO; M. Marc Mathekowitsch, représentant M. Romain Schneider, ministre des Sports, Luxembourg; M. Leo Varadkar, ministre du Transport, du Tourisme et du Sport, Irlande; M. Philippe Muyters, ministre flamand des Finances, du Budget, de l'Emploi, de l'Aménagement du territoire et des Sports, Belgique; Mme Gabriella Battaini-Dragoni, secrétaire générale adjointe, Conseil de l'Europe; M. Pavel Kolobkov, ministre adjoint aux Sports, Fédération russe; M. Vincent Meriton, ministre du Développement des communautés, de la Jeunesse, du Sport et de la Culture, Seychelles; M. Shaw Kgathi, ministre de la Jeunesse, du Sport et de la Culture, Botswana; M. Osama Ghoniem, représentant M. Taher Abou Zeid, ministre d'État aux Sports, Égypte; M. Michael Gottlieb, représentant du gouvernement américain (É.-U.); M. Ole Sorensen, représentant M. Bal Gosal, ministre d'État (Sport), Canada; M. Ernesto Irurueta, président, CONSUDE; M. Saul Saucedo, représentant M. Javier Tejeira,

président, CONCECADE; M. Yoshitaka Sakurada, ministre chargé du Sport, Japon; M. Khairy Jamaluddin Abu Bakar, ministre de la Jeunesse et du Sport, Arabie Malaisie; M. Mohammed Saleh Al Konbaz, président, Comité antidopage d'Arabie saoudite; M. Duan Shijie, vice-ministre, Administration générale du Sport d'état, Chine; M. Andrew Godkin, représentant M. Peter Dutton, ministre du Sport, Australie; l'Honorable juge Warwick Gendall, représentant M. Murray McCully, ministre, Sports et Loisirs, Nouvelle-Zélande.

Les membres de la direction de l'AMA assistent à la réunion : M. David Howman, directeur général de l'AMA; M. Rune Andersen, directeur, Standards et Harmonisation; M. Frédéric Donzé, directeur du bureau régional européen et des relations avec les fédérations internationales; M. Rob Koehler, directeur, Éducation et Programme de développement; Mme Julie Masse, directrice, Communications; Dr Alan Vernec, directeur médical; Dr Olivier Rabin, directeur, Science; M. Olivier Niggli, directeur, Affaires juridiques; M. Kazuhiro Hayashi, directeur du bureau régional d'Asie/Océanie; Mme Maria José Pesce, directrice du bureau régional d'Amérique latine; M. Rodney Swigelaar, directeur du bureau régional d'Afrique du Sud.

La liste des présences réservée aux observateurs n'a malencontreusement pas été circulée ou signée à cette réunion.

#### – 1.1 Divulgence des conflits d'intérêts

LE PRÉSIDENT demande aux membres s'ils souhaitaient divulguer une situation de conflits d'intérêts. Il prend note que ce n'était pas le cas.

### **2. Procès-verbal de la réunion précédente – 12 mai 2013**

LE PRÉSIDENT attire l'attention des membres sur le procès-verbal de la dernière réunion tenue le 12 mai 2013. Il leur demandait s'il pouvait approuver ce procès-verbal comme enregistrement exact des discussions tenues cette journée.

#### DÉCISION

Le procès-verbal de la réunion du Comité exécutif tenue le 12 mai 2013 est approuvé et dûment signé.

### **3. Rapport du directeur général**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL informe les membres des décisions prises par le Comité exécutif à sa réunion du mardi précédent.

Il dit que le laboratoire du Caire avait été accepté comme laboratoire candidat à l'accréditation. À ceux qui l'ignoraient, il rappelle que le Comité exécutif avait approuvé, à sa réunion de Buenos Aires en septembre, une nouvelle stratégie de développement d'un réseau de laboratoires antidopage, laquelle prévoyait notamment le besoin d'établir des laboratoires dans certaines régions du monde, dont l'Afrique. Ainsi, la candidature à l'accréditation du laboratoire du Caire s'inscrivait dans cette stratégie.

En outre, le comité avait accordé au laboratoire de l'hôpital de Copenhague le droit de réaliser des analyses hématologiques. Il s'agissait d'une étape importante et de la deuxième approbation par l'AMA pour ce type d'analyses. Il attendait avec empressement les développements à cet égard.

Du côté de la recherche en sciences sociales, l'AMA avait approuvé des projets totalisant près de 210 000 dollars. L'AMA informerait les chercheurs concernés et afficherait les projets sur son site Web.

Le Comité avait également endossé la présidence de deux groupes de travail. Le professeur Ljungqvist avait été nommé président du Comité Science, médecine et recherche pour un mandat d'un an se terminant le 31 décembre 2014, alors que M. Ricci Bitti avait été nommé président du Comité Finance et Administration jusqu'au 31

décembre 2015. Il est à noter que le président de ce dernier comité verrait ses fonctions modifiées.

Le document technique pour le PBA avait été approuvé. Le module stéroïdien entrerait donc en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'AMA avait déjà affiché ce document – de même que des lignes directrices et une section questions et réponses – sur son site Web aux fins d'information.

Son rapport contenait le rapport présenté à la réunion du Comité exécutif de Buenos Aires.

Au sujet de la Conférence des parties de l'UNESCO, tenue à Paris les 19 et 20 septembre, il dit que plusieurs points positifs étaient ressortis. Le Dr Saleh Al Konbaz d'Arabie saoudite, président élu, perpétuait une belle tradition à la Conférence des parties puisqu'il était aussi membre du Conseil de fondation de l'AMA, à l'instar de ses quatre prédécesseurs. La Conférence avait accueilli favorablement le rapport de l'AMA de même que le projet visant à aider les pays ne disposant pas d'une législation pour lutter contre le trafic et la distribution de substances interdites. En revanche, le rapport de supervision produit par l'UNESCO n'avait pas eu le succès escompté. Quelque 129 pays avaient répondu au sondage sur une base volontaire, mais aucune analyse sur la conformité n'avait été faite et aucune mesure n'avait été proposée pour traiter les cas des États membres non conformes ou qui n'avaient pas soumis de rapport de conformité. Dans une correspondance au directeur général de l'UNESCO, le président de l'AMA avait exposé ses inquiétudes et avait réitéré son soutien pour le prochain rapport de conformité et pour la prochaine Conférence des parties prévue dans deux ans.

Il réitérait sa demande aux différents gouvernements de considérer le détachement d'un agent spécialisé des douanes dans les bureaux de l'OMD à Bruxelles. La France avait détaché l'un de ses officiers à Interpol et l'AMA cherchait un représentant semblable à l'OMD.

Il poursuit en parlant des différents pays dont les programmes antidopage étaient scrutés de près par l'AMA, à commencer par le Brésil. Il devait dire, à regret, que les progrès pour établir l'ONAD étaient décevants. Plus tôt durant la semaine, le gouvernement s'était engagé à dégager d'importantes sommes pour les activités de l'ONAD l'année suivante. L'AMA se rendrait souvent dans ce pays pour s'assurer que les activités débutent et continuerait de suivre la situation de près. Dans l'intervalle, l'AMA et le CIO avaient discuté de cette situation et de veiller à faire progresser le programme antidopage à temps pour les Jeux olympiques de Rio en 2016.

Au cours de la prochaine année, des représentants de l'AMA se rendraient à nouveau en Inde, à sa demande, afin d'aider au développement de son programme antidopage. L'Inde avait tendu la main et l'AMA avait réussi à obtenir du financement des OAD du Japon et de l'Australie. Celles-ci avaient accepté de se joindre à l'AMA pour aider l'Agence antidopage indienne.

Concernée par certaines questions subsistant en Jamaïque, l'AMA avait contacté son premier ministre, qui avait convoqué l'Agence dans son pays. Une équipe chevronnée de l'AMA s'y était rendue à la mi-octobre afin d'y réaliser un audit. À la suite de cette visite, l'équipe avait produit un rapport et l'avait transmis au ministre, aux fins de commentaires. Deux jours auparavant, il avait rencontré le ministre qui avait bien accueilli les neuf recommandations formulées par l'équipe de l'AMA. Parmi ces recommandations, une révision de la législation, une révision de la gouvernance du Conseil l'ONAD, un plan opérationnel et le mentorat d'une ONAD afin de relancer JADCO dans les plus brefs délais. L'AMA avait invité le nouveau président de JADCO à Montréal dans les semaines à venir. Ainsi, l'AMA pourrait travailler étroitement avec JADCO afin qu'elle puisse redresser sa situation et offrir un programme antidopage robuste.

Il ajoute que des représentants de l'AMA s'étaient rendus au Nigeria pour rencontrer les représentants du gouvernement. L'objectif : faire en sorte que l'organisme intérimaire devienne une ONAD permanente.

Au sujet de l'Égypte, il rappelait que le Comité exécutif avait fait une recommandation pour un laboratoire dans ce pays. À la suite d'une visite en octobre, l'AMA échangeait avec les autorités égyptiennes au sujet de l'ONAD et du laboratoire.

Il dit que le Kenya avait réalisé très peu de progrès et que les sportifs réclamaient des actions. Le problème n'était pas lié aux contrôles, mais à la réalisation d'une enquête qui ferait la lumière sur les allégations soulevées dans les médias au sujet de l'EPO et d'autres substances interdites vastement accessibles dans les pharmacies, voire prescrites par des professionnels de la santé. Deux jours auparavant, il avait appris que le gouvernement avait mis sur pied une force opérationnelle à qui on avait octroyé un budget précis à cette fin et dont le rapport était attendu dans les 60 jours. L'AMA aurait souhaité rencontrer les représentants gouvernementaux afin de prendre connaissance des dispositions de l'enquête et de rencontrer les enquêteurs impliqués, mais ils n'avaient pas donné suite à sa demande d'informations à ce jour.

Au sujet de la contamination alimentaire au Mexique, il dit que l'AMA avait rencontré le gouvernement mexicain et la FIFA à de nombreuses reprises pour discuter de cette question suite à des cas positifs résultant potentiellement de contamination alimentaire. De concert avec les autorités mexicaines, l'AMA avait commandé des recherches pertinentes permettant de différencier les échantillons positifs contaminés par des aliments (le bétail) ou par dopage direct. Il fournirait plus de détails à ce sujet ultérieurement.

Il dit que le projet de formulaires électroniques avait été remis sur le tapis, à la demande du Comité exécutif. On était sur le point de conclure un protocole d'entente avec l'USADA afin que les formulaires électroniques soient accessibles à tous les partenaires.

Le cas du laboratoire de Rio de Janeiro était soulevé dans son rapport. Trois cas de faux positifs avaient été découverts, des cas survenus avant la révocation de l'accréditation du laboratoire et visant exclusivement le football. L'AMA ne pouvait prendre aucune mesure disciplinaire, mais surveillait ce laboratoire de près avant de lui accorder sa réaccréditation.

### DÉCISION

Il est pris note du rapport du directeur général.

#### – 3.1 Compte rendu du groupe de travail sur l'efficacité des programmes de contrôle

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL explique qu'en septembre, le Comité exécutif avait demandé à l'AMA de fournir au Conseil de fondation un rapport détaillé faisant suite aux recommandations du groupe de travail sur l'efficacité des programmes de contrôle. L'AMA avait fourni ce rapport aux membres. Plusieurs avaient été abordées au point de la révision du Code et des Standards le jour même. Certaines avaient été soumises aux partenaires aux fins de commentaires et par la suite traitées par l'AMA. D'autres concernaient la conformité et n'avaient pas été traitées entièrement.

LE PRÉSIDENT invitait le président du groupe de travail sur l'efficacité des programmes de contrôle, Monsieur Richard Pound, à passer en revue les plans de gestion et la stratégie et à parler de conformité et des développements à ce titre. Tout le monde s'entendait sur le fait que la conformité était un secteur que l'AMA devait maîtriser. Il y aurait des changements à ce titre. L'efficacité de l'AMA en tant qu'organisme de réglementation dépendait des mesures qu'elle adopterait en matière de conformité. M. Pound avait manifesté sa volonté de poursuivre ce dossier et il espérait que les membres de son équipe se joindraient à lui dans ce projet afin d'assurer l'efficacité des activités de conformité.

M. POUND était confiant que les membres du groupe de travail se joindraient à lui pour la suite des choses.

Concernant certains points du rapport du directeur général, notamment la création de l'ONAD au Brésil, il dit les choses semblaient très axées sur les Jeux olympiques, alors que la question de conformité était fondamentale et permanente. Il espérait que les autorités brésiliennes y songent.

Il remerciait le directeur général pour ses informations sur la Jamaïque. Il était heureux d'apprendre que l'AMA ait déployé une équipe dans ce pays et que des avancées étaient possibles. À son avis, l'AMA devait inscrire des échéanciers dans le processus, puisque les gens semblaient respecter davantage les délais que les efforts de l'AMA.

Au sujet du Kenya, il trouvait inacceptable que l'AMA ne puisse obtenir les informations sur les dispositions de l'enquête ou tout autre renseignement sur l'équipe d'enquêteurs. Il était satisfait du délai de 60 jours octroyé à l'équipe pour résoudre ce problème pressant. Ce délai était suffisant pour réaliser une enquête adéquate? À son avis, l'AMA devait faire un suivi à ce titre.

Il remarque que le directeur général n'avait pas parlé des analyses additionnelles sur les échantillons prélevés aux Jeux olympiques de Turin. Pouvait-il apporter des précisions?

Enfin, il était satisfait de constater que l'AMA ait préparé des données plus détaillées sur les analyses et les contrôles (statistiques). Il proposait que les experts de l'AMA soulignent certaines données importantes, notamment celles des OAD qui ne réalisaient pas suffisamment de contrôles, même si elles prétendaient le contraire. Le Conseil de fondation n'avait pas à faire des recherches pour déchiffrer cette grande masse de données. L'AMA devait fournir des résultats clairs.

M. PENGILLY voulait parler des données sur les analyses et les contrôles (statistiques). L'AMA avait fait des progrès en ce sens, il l'admettait. Le rapport indiquait que les données provenaient d'ADAMS. Il demandait combien d'OAD et d'individus au total utilisaient ADAMS, afin d'avoir un portrait global.

Il voulait des informations sur la supervision de la Convention de l'UNESCO (point 3.1). Il avait déjà dit dans le passé que la conformité au Code devait être supervisée plus efficacement. Il croyait aussi que la supervision « accrue » de la Convention de l'UNESCO des pays signataires, mais n'ayant pas adopté de lois adéquates – mentionné dans le rapport – devait être communiquée à l'AMA et au monde.

Au nom des autorités publiques d'Europe, M. VARADKAR remerciait le directeur général pour son rapport et endossait les suggestions mises de l'avant.

M. POUND s'excusait d'interrompre la discussion, mais souhaitait revenir sur la conformité de la Convention de l'UNESCO. Il proposait que l'AMA fasse régulièrement rapport au Conseil de fondation sur l'état de la situation. Ainsi, les membres auraient un portrait global des mesures prises à l'échelle des gouvernements.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL répond aux questions des membres. Au sujet de la Jamaïque, il dit à M. Pound que l'AMA préparait actuellement des échéanciers rattachés aux avancées qui devaient être faites avec les recommandations de l'AMA. On supervisait toujours la situation. Au sujet du Brésil, il dit qu'il s'agissait d'un problème d'ONAD et non du CIO. L'ONAD avait été établie, des lois sur son établissement étaient en place, le Conseil avait été élu. Le seul bémol était que peu de progrès avaient été faits pour rendre l'ONAD opérationnelle.

Il était tout à fait d'accord avec le propos sur le Kenya. L'AMA n'avait jamais vu les dispositions de l'enquête et cela constituait un problème, non pas d'un point de vue des contrôles, mais d'un point de vue du déroulement de l'enquête. L'AMA avait très peu de pouvoirs en vertu du Code actuel, mais les choses changeraient avec le nouveau Code et l'AMA pourrait être plus stricte.

Beaucoup de progrès avaient été faits : l'AMA avait échangé avec les CIO au sujet des analyses additionnelles des échantillons recueillis aux Jeux de Turin. Les analyses en cours se poursuivraient. Cela impliquait des centaines d'échantillons.

Au sujet des analyses de données antidopage (statistiques), colligées dans un rapport de 157 pages, l'AMA avait tenté de tirer des tendances pour l'année 2012. On pouvait même développer cet aspect davantage afin de recouper les données avec les informations sur la conformité. L'AMA utiliserait cet outil dans l'avenir. Elle pourrait ainsi mieux cerner les OAD dont les programmes n'étaient pas efficaces.

Il explique que tous les laboratoires étaient inscrits dans ADAMS. L'information du rapport des données provenait des analyses de laboratoires accrédités. Le fait que certaines organisations n'utilisent pas ADAMS n'affectait en rien les statistiques.

La question de l'UNESCO concernait l'UNESCO. L'organisme devait se pencher sur sa propre convention et réaliser son propre programme de surveillance, chose qu'elle faisait une fois tous les deux ans. On ne pouvait fournir de mise à jour régulière sur le programme de conformité de l'UNESCO. L'AMA collaborait avec l'UNESCO, tout comme le faisait le Conseil de l'Europe qui était plus expérimenté dans la surveillance des programmes gouvernementaux. L'objectif : améliorer et renforcer le rapport de surveillance et veiller à ce qu'il comporte des conséquences. L'AMA avait écrit au directeur général de l'UNESCO pour lui faire part de ce dernier point, lui rappelant que l'AMA et le Conseil de l'Europe pouvaient aider. On s'attendait à ce que l'AMA et l'UNESCO collaborent afin d'améliorer le rapport, mais cela ne surviendrait qu'en 2015.

#### DÉCISION

1. Il est pris note du rapport du groupe de travail sur l'efficacité des programmes de contrôle.
2. Le groupe de travail a demandé que ses travaux reprennent afin d'examiner la supervision de la conformité et de soumettre un rapport. L'équipe de direction de l'AMA rédigera les dispositions.

#### – 3.2 Statistiques

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL dit que le Comité exécutif avait mandaté la direction de fournir – en plus du rapport de 157 pages – une analyse de ce rapport afin d'illustrer les principaux points. Il demandait aux membres d'en prendre note.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les données antidopage (statistiques).

#### – 3.3 Conférence des parties de l'UNESCO

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL dit avoir discuté de ce point au début de son rapport et n'avoir rien d'autre à ajouter.

#### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur la Conférence des parties de l'UNESCO.

## 4. Opérations/gestion

### – 4.1 Élection du président de l'AMA – 2014-2016

LE PRÉSIDENT dit que les mandats du président et du vice-président de l'Agence arrivaient à échéance le 31 décembre 2013. Les membres devaient donc élire les successeurs à ces postes. Conformément aux Statuts de l'AMA, les nominations à ces postes s'étaient faites quelques mois auparavant par la transmission de lettres de candidatures par les membres signataires des autorités publiques et du Mouvement sportif. L'AMA avait reçu une nomination du CIO pour le poste de président, soit celle de Sir Craig Reedie. Il demandait donc aux membres de procéder officiellement à l'élection de M. Reedie au titre de président de l'AMA. Son mandat s'échelonneait du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2016. Il félicitait M. Reedie, élu à l'unanimité par le Conseil.

M. REEDIE remerciait chaleureusement tous les membres. Il était très honoré d'avoir été élu. À la fondation de l'AMA quatorze ans auparavant, en 1999, M. Pound lui avait demandé de présider le Comité Finance et Administration de l'Agence, et il avait accepté d'emblée. Il soulignait que son relevé de présence aux réunions de l'AMA était de 100%. Il ne pouvait en dire autant au sujet de sa participation aux réunions des autres organisations auxquelles il siégeait. Il était très heureux d'avoir reçu l'appui unanime du Mouvement sportif et se réjouissait de collaborer avec le Dr Stofile.

Il se disait prêt à assumer ses nouvelles fonctions avec confiance et enthousiasme. Il croyait que la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport était un véritable succès. Un nouveau Code et de nouveaux Standards internationaux verraient bientôt le jour; ces outils favoriseraient le processus. Tous étaient unanimes quant au rôle de l'AMA. La Conférence avait été amorcée par un discours du président du CIO, suivi d'une série d'interventions et d'une Déclaration ultime. Tout le monde s'entendait sur l'objectif ultime : la protection des sportifs propres. Selon lui, il ne pouvait y avoir meilleure décision de principe pour l'AMA et ses activités. Il était très heureux de contribuer à cette mission.

### DÉCISION

M. Reedie est élu à l'unanimité président de l'AMA de 2014 à 2016.

### – 4.2 Élection du vice-président de l'AMA – 2014-2016

LE PRÉSIDENT dit que les membres devaient maintenant élire le vice-président de l'Agence. Son mandat s'échelonneait de janvier 2014 à décembre 2016. En juin, la direction de l'AMA avait demandé aux membres de présenter leurs nominations. L'AMA avait reçu une nomination de la part du ministre des Sports et des Loisirs d'Afrique du Sud, M. Mbalula, pour le poste de vice-président, soit celle du Dr Makhenkesi Stofile. Plusieurs ne connaissaient pas le Dr Stofile. Ce dernier avait siégé au Conseil de fondation avec distinction; c'était un homme à l'intégrité et au sens de la justice infaillibles. La cause de l'antidopage et de l'AMA lui tenaient manifestement à cœur. Il demandait aux membres de procéder officiellement à l'élection du Dr Stofile au titre de vice-président de l'AMA.

LE DR STOFIE remerciait le président. Il déclare qu'à son départ de l'AMA en 2010, jamais il n'aurait imaginé y retourner. Il était néanmoins demeuré au fait des activités de l'Agence. Il était honoré de rejoindre les rangs de l'AMA à temps plein et acceptait cette nomination avec grande humilité. Par le passé, il avait félicité l'AMA pour ses réalisations et son combat au cœur d'une arène où s'opposaient l'AMA et les tricheurs. Il était fier de faire partie de cette équipe de combattants à nouveau. Il dit que le Dr Ajà avait promis de lui donner quelques leçons de « lutte » et espérait qu'elles porteraient leurs fruits. Comme il avait été souligné la veille, l'antidopage avait fait de grands progrès, mais il restait encore beaucoup de pain sur la planche. Il souhaitait faire sa part. Avec l'appui

des membres, la route serait certainement moins chaotique et d'autres progrès seraient réalisés.

LE PRÉSIDENT invitait le Dr Stofile à assister à la réunion.

#### DÉCISION

Le Dr Stofile est élu à l'unanimité vice-président de l'AMA de 2014 à 2016.

#### – 4.3 Désignation du Comité exécutif – 2014

LE PRÉSIDENT dit que les membres avaient à leur disposition un document présentant la composition proposée. On venait de combler deux postes. Il demandait aux membres d'accepter la désignation du Comité exécutif pour 2014, en incluant les postes de président et de vice-président.

#### DÉCISION

La désignation du Comité exécutif est approuvée.

#### – 4.4 Conseil de fondation

##### 4.4.1 Composition 2014

LE PRÉSIDENT dit que les membres avaient en main une version à jour de ce document, aux fins d'information. Il les invitait à lui faire part de toute correction pertinente.

#### DÉCISION

Il est pris note de la composition du Conseil de fondation pour 2014.

##### 4.4.2 Confirmation de la composition du Conseil de fondation pour les autorités suisses

Comme l'AMA était une organisation enregistrée en Suisse, LE PRÉSIDENT signale que l'AMA devait informer, deux fois l'an, les autorités suisses de la composition du Conseil de fondation. La liste des membres avait été distribuée. Il demandait au Conseil de confirmer et d'endosser cette composition afin qu'elle soit dûment déposée en Suisse.

#### DÉCISION

La composition du Conseil de fondation pour les autorités suisses est approuvée.

#### – 4.5 Composition des comités permanents – 2014

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL confirme que l'AMA avait respecté le processus souligné dans ses Statuts à ce titre. On avait formé chacun des comités suite à l'appel aux candidatures. Celles-ci avaient été déterminées par les présidents des comités, le président de l'AMA et lui-même. La composition des comités permanents était la suivante : 7 représentants d'Afrique, 11 des Amériques, 9 d'Asie, 22 d'Europe et 4 d'Océanie. On comptait 17 femmes et 36 hommes. La direction de l'AMA avait suivi le processus habituel afin de se conformer aux exigences de répartition. On retrouvait un nombre quasi équivalent de nominations du côté des gouvernements et du Mouvement sportif. Plusieurs pays comptaient jusqu'à trois représentants (Australie, Suisse, France, Espagne, Allemagne et États-Unis), certains en comptaient deux (Argentine, Canada, Italie, Suède et Japon) et la majorité comptait un représentant (Barbade, Belgique, Brésil, Chine, Finlande, Ghana, Grèce, Iran, Côte d'Ivoire, Jordanie, Malaisie, Namibie, Nouvelle-Zélande, Pologne, Qatar, Russie, Arabie saoudite, Singapour, Afrique du Sud, Trinidad, Uruguay, Royaume-Uni, Zambie et Zimbabwe). Les pays individuels étaient largement représentés. Ce document était aux fins d'information. On devrait désigner les groupes d'experts avant la fin de l'année. Il se penchait sur ces compositions avec le

président et le vice-président. Il n'en ferait pas l'annonce avant que l'AMA ait invité des experts à se joindre à ces groupes. Leur composition serait connue dans les semaines à venir et serait ensuite publiée sur le site Web de l'AMA.

#### DÉCISION

Il est pris note de la composition des comités permanents.

- 4.6 Plan stratégique – indicateurs de performance opérationnels

LE PRÉSIDENT dit que ce point était aux fins d'information. Le plan stratégique témoignait de l'approche transparente et responsable de l'organisation, ce qui était rassurant.

#### DÉCISION

Il est pris note du plan stratégique – indicateurs de performance opérationnels.

### **5. Finance**

- 5.1 Compte rendu – Finance

M. REEDIE dit qu'on avait remis aux membres un exemplaire du procès-verbal de la réunion du Comité Finance et Administration tenue le 23 juillet. Fait intéressant : l'AMA avait reçu un rapport d'audit irréprochable des auditeurs dans leur document de contrôle interne. Ceci prouvait que l'AMA faisait une saine gestion des liquidités et des actifs de l'Agence. Le crédit revenait particulièrement à Mme Pisani et à son équipe. L'un des points discutés en détail par le Comité Finance et Administration était la réduction potentielle des coûts par un transfert aux membres de leurs frais de déplacement aux réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation de l'AMA. Il en serait davantage question au point sur le budget.

#### DÉCISION

Il est pris note du compte rendu financier.

- 5.2 Contributions des gouvernements / du CIO

M. REEDIE dit que les membres avaient en main le document à jour en date du 14 novembre. À ce jour, l'AMA avait récolté 98,47% de ses contributions, ce qui était très satisfaisant. La liste excluait les contributions du Kenya et du Koweït; les chiffres définitifs étaient donc légèrement supérieurs.

#### DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les contributions des gouvernements et du CIO.

- 5.3 Comptes trimestriels 2013 (3<sup>e</sup> trimestre)

M. REEDIE rappelle aux membres qu'ils n'étaient pas sans savoir que le Comité Finance et Administration soumettait les comptes trimestriels au Comité exécutif à raison d'une fois par trimestre. Les trois premiers trimestres de l'année montraient inévitablement un excédent de revenus par rapport aux dépenses ce qui était tout à fait normal, puisque l'AMA récoltait bon nombre de ses contributions en début d'année et ses dépenses étaient plus stables à cette période. Les comptes trimestriels affichaient un surplus de plus de six millions de dollars, cependant d'ici au 31 décembre, l'AMA aurait moins de revenus, mais autant de dépenses.

#### DÉCISION

Il est pris note des comptes trimestriels.

#### – 5.4 Budget 2014

M. REEDIE dit que les chiffres du budget avaient fait l'objet de nombreuses discussions. Le Comité avait soumis un bref compte rendu au Conseil de fondation en mai. Ce point avait donné du fil à retordre au Comité Finance et Administration, au Comité exécutif et aux représentants à Johannesburg. La suggestion ultime était que les membres acceptent que les frais de déplacement aux réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation – mais pas des autres réunions – soient pris en charge par les organismes des représentants, à savoir les gouvernements et le Mouvement olympique. Ceci représentait des économies de 550 000 \$ US. Tous devaient réaliser que les réunions de l'AMA étaient vastes et coûteuses.

Le Comité Finance et Administration avait toujours adhéré au principe d'une hausse régulière des contributions, lorsque possible. Nul n'ignorait que divers gouvernements du monde avaient connu une période d'austérité financière au cours des dernières années. Toutefois, il tenait à rappeler que la réserve de fonds non attribués de l'AMA s'épuisait rapidement. Le Comité Finance et Administration avait proposé au Comité exécutif de demander au Conseil de fondation d'accepter un budget comportant une réduction des frais de déplacement. Le Comité Finance et Administration souhaitait, dans l'idéal, que le Conseil endosse une hausse de 2% du budget, mais avait consenti à lui demander une hausse de 1%. Il insistait sur le fait que des hausses régulières deviendraient éventuellement la norme dans les années à venir, autrement l'Agence ne pourrait réaliser dûment ses activités, surtout celles touchant le Code 2015. Les autorités publiques lui avaient demandé si le CIO était prêt à verser une somme équivalente à toutes contributions volontaires versées, le cas échéant. Il ne pouvait décider lui-même, mais comptait s'adresser au CIO pour lui faire cette suggestion. Il était maintenant prêt à fournir tous les détails voulus aux membres et rappelait que le plan opérationnel justifiait chaque dépense prévue par l'AMA en 2014.

LE PRÉSIDENT donnait la parole aux membres pour la période de questions-commentaires.

M. MUYSERS dit que les autorités publiques avaient discuté du projet de budget en matinée. Les gouvernements consentaient à une hausse de 1% à la condition que le CIO accepte de verser une somme équivalente à toutes contributions volontaires versées. Au sujet de la prise en charge des frais de déplacement par les membres, les gouvernements acceptaient cette mesure sur une base temporaire et proposaient qu'elle soit revue annuellement. Tous les pays devaient avoir un accès équitable aux réunions de l'AMA. On proposait que l'AMA mette en place un système transparent et équitable qui permettrait aux pays moins nantis, membres du Comité exécutif et du Conseil de fondation, de réclamer ces frais. On demandait aussi à l'AMA de prioriser ses activités et de réduire ses coûts dans l'avenir.

M. MERITON dit qu'à sa première réunion, en 2011, nombre de discussions s'étaient tenues sur la mobilisation de ressources financières et la nécessité d'obtenir plus de financement afin d'assurer la mise en place de programmes antidopage de qualité. Il avait également été convenu que plus d'efforts seraient déployés pour trouver des ressources additionnelles. À l'approche de la fin de son mandat au sein du Conseil de fondation, il lançait à nouveau cet appel de trouver de tels fonds. Il croyait que la hausse de 1% endossée par le Comité exécutif en matinée était équitable et approuvait la mesure sur les frais de déplacement imposés aux membres. Il proposait cependant une variante à cette mesure : que l'Agence prenne en charge les frais de déplacement de certains pays incapables de les acquitter. Au sujet des contributions volontaires, il était important de collaborer avec le CIO afin qu'il consente à verser une somme équivalente à toutes contributions volontaires versées par les autorités publiques. Il demandait à ses collègues des gouvernements s'ils pouvaient évaluer toute forme de contribution volontaire, au-delà de leurs contributions obligatoires. Il s'engageait à veiller à ce que son pays, les Seychelles, envisage de verser toute contribution volontaire.

M. POUND dit ne pas très bien comprendre. Il croyait comprendre d'une part que le Comité exécutif avait consenti à une hausse de 1% du budget en plus de la mesure d'imposer les frais de déplacement aux membres et d'autre part que le Conseil de fondation avançait une tout autre proposition.

LE PRÉSIDENT ne voulait surtout pas interrompre les discussions, mais tenait à rappeler que les informations de M. Reedie émanaient de la réunion Comité exécutif du mardi précédent. Le Comité exécutif n'avait pas discuté de ce point le matin même. Il croyait comprendre que les gouvernements avaient discuté de ce point à leur réunion en matinée. La recommandation claire du Comité exécutif à sa réunion du mardi était la suivante : une hausse de 1% du budget et la prise en charge par le CIO (membres du Mouvement sportifs) et les gouvernements respectifs (membres des autorités publiques) des frais de déplacement aux réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation. Les budgets s'appliquaient pour une année et devaient être clairs et résolus. En outre, deux garanties avaient été données. L'une de M. Reedie, qui comptait s'adresser au CIO au sujet du versement de sommes équivalentes à toutes contributions volontaires versées par les autorités publiques. M. Reedie présenterait un rapport de ces échanges l'année suivante. Une telle mesure, si adoptée, ne s'appliquerait que dans le cadre du budget 2015. L'autre garantie venait de l'AMA: l'Agence ne permettrait pas que les membres de pays moins nantis ne puissent assister à ses réunions, faute de moyens. Si une telle situation se présentait, l'AMA ferait le nécessaire pour défrayer les coûts des membres concernés afin qu'ils ne soient jamais brimés et assistent à ses réunions. Il réitérait que le budget proposé prévoyait une hausse de 1% du budget et la prise en charge par le CIO (membres du Mouvement sportifs) et les gouvernements respectifs (membres des autorités publiques) des frais de déplacement – notamment le transport aérien – aux réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation.

M. POUND demandait si le Conseil de fondation devait se prononcer sur le budget approuvé le mardi précédent ou sur celui discuté vendredi en après-midi.

LE PRÉSIDENT dit que les membres devaient se prononcer sur le budget approuvé par le Comité exécutif le mardi précédent. Ils devaient endosser ou non une hausse de 1% du budget et la prise en charge par les membres des frais de déplacement aux réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation.

Ces recommandations avaient été faites à la réunion du Comité exécutif le mardi précédent.

M. SAKURADA dit que la mesure d'imposer aux membres les frais de déplacement constituait un bon moyen pour l'AMA d'exécuter efficacement le budget et de réduire les dépenses. Comme le président du Comité Finance et Administration allait sous peu devenir président de l'AMA, le moment était tout à fait convenu de procéder de la sorte. Si le Conseil de fondation acceptait la hausse de 1% prévue au budget de 2014, sa région – Asie/Océanie – abonderait en ce sens, comme l'avait mentionné son prédécesseur, M. Fukui à Buenos Aires.

LE PRÉSIDENT invitait M. Reedie à soumettre officiellement au vote la résolution au Conseil de fondation.

M. REEDIE réitère qu'il respecterait ses garanties, sans rien promettre. Il remerciait M. Meriton pour son intervention en appui à la hausse de 1%, qui ne représentait, somme toute, que 130 000 \$ répartis dans toutes les régions du monde. Il le remerciait également d'avoir envisagé la possibilité de verser des contributions additionnelles.

Il remerciait M. Sakurada, du Japon, pour ses commentaires.

Il était satisfait de soumettre officiellement le budget du « vendredi » à l'approbation du Conseil de fondation.

LE PRÉSIDENT demandait à tous s'ils avaient bien compris les enjeux. Il demandait aux membres s'ils acceptaient le budget qui prévoyait une hausse de 1% du budget et la prise en charge par le CIO (membres du Mouvement sportifs) et les gouvernements

respectifs (membres des autorités publiques) des frais de déplacement – notamment le transport aérien – aux réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation. Il assurait que les garanties attenantes seraient respectées.

En guise de conclusion, il dit qu'un fait l'avait saisi ces derniers temps : 50% du budget de l'AMA dépendait des contributions du CIO au nom du Mouvement sportif. Dans son pays, nombre de sports arrivaient très bien à trouver des sponsors ou du financement. Il cite en exemple les cas du football australien et de la ligue de rugby, qui avaient tous deux signé des ententes portant sur les droits de télévision qui leur rapporteraient quelque 1,5 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années. Certains de leurs sports réalisaient des programmes en tant que signataires. Les sports non olympiques devaient contribuer aux travaux de l'AMA, car ils bénéficiaient des travaux de l'AMA. Il demandait aux membres de réfléchir à cette question très pertinente dans le contexte actuel. Il était convaincu que M. Reddie apporterait son lot d'idées novatrices dès son entrée en fonction à la présidence de l'Agence.

MME BATTAINI-DRAGONI était tout à fait d'accord avec le président. L'AMA devait trouver des moyens novateurs dans l'avenir. Les gouvernements consentaient à une hausse de 1%, mais suggéraient aussi à l'AMA de trouver du financement additionnel en plus de cette hausse. Sachant que certains états membres étaient en mesure de verser des contributions volontaires et que le Mouvement sportif était prêt à endosser une hausse de 2%, elle estimait que le Mouvement sportif pouvait verser des sommes équivalentes aux contributions volontaires des autorités publiques. Les représentants des gouvernements souhaitaient la bienvenue au nouveau président de l'AMA et se réjouissaient de cette nomination. Les aptitudes de gestion de M. Reddie étaient inégalées; il ne faisait aucun doute qu'il ferait avancer la cause de l'antidopage. Elle proposait que M. Reddie demande au Comité Finance et Administration d'envisager la possibilité d'établir au sein de l'Agence une unité chargée de la mobilisation des ressources et composée de membres aguerris en la matière. De même, que le Comité envisage d'élaborer des règles d'éthique à respecter dans un contexte de recherche de fonds dans le secteur privé et l'industrie du sport. Elle tenait à dissiper l'impression que les autorités publiques veulent imposer des conditions à la hausse de 1%. Au contraire, on ne faisait que proposer des solutions. L'objectif était conjoint et les efforts devaient l'être aussi.

#### DÉCISION

Le budget 2014 tel que proposé est approuvé.

#### – 5.5 Confirmation des auditeurs pour 2014

M. REEDIE dit qu'il avait omis de mentionner les prévisions de trésorerie. À la fin de 2012, la réserve de fonds non attribués s'élevait à sept millions de dollars, données qui pouvaient être entièrement corroborées. Considérant la hausse modeste accordée, on prévoyait que cette réserve serait de deux millions de dollars d'ici la fin de 2015. Il endossait pleinement le fait que l'AMA doive trouver du financement additionnel.

Le Conseil de fondation devait se prononcer sur les auditeurs de l'AMA pour la prochaine année. Il proposait à l'AMA de renommer la firme PricewaterhouseCoopers en tant qu'auditeur de l'AMA pour l'année 2014.

#### DÉCISION

La firme PricewaterhouseCoopers est nommée auditeur de l'AMA pour l'exercice financier de 2014.

#### 6. Code mondial antidopage – conformité

## DÉCISION

Ce point a été abordé dans le rapport du directeur général.

### **7. Rapport des comités, départements et secteurs**

– 7.1 Éducation et programme de développement antidopage

LE PRÉSIDENT dit que le rapport Éducation faisait référence au projet Université, au développement des travaux à ce titre ainsi qu'aux ORAD. Il ajoute que le Conseil de fondation devait reconnaître le soutien du Japon, de l'Australie et de la Norvège aux activités des ORAD dans différentes régions.

7.1.1 Rapport du président du Comité Éducation

7.1.2 Éducation

7.1.3 Programme de développement

## DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur l'Éducation et le Programme de développement.

– 7.2 Science

7.2.1 Rapport du président du Comité Santé, médecine et recherche

LE PRÉSIDENT dit que le rapport du Comité Santé, médecine et recherche était soumis aux fins d'information et comprenait une mise à jour du rapport médical et du point sur les AUT. En 2014, le budget consacré à la recherche avait été réduit, vu la nécessité de fixer des priorités. Le rapport contenait également des informations sur les analyses de détection de l'hGH et la position de l'AMA à ce titre.

M. PENGILLY fait référence à l'affaire Veerpalu. Il se demandait à quel moment les statisticiens parisiens seraient en mesure de rendre leur rapport.

LE DR RABIN répond que les deux équipes indépendantes avaient achevé leur rapport et s'étaient réunies à Montréal la veille. De bonnes ententes avaient été conclues et les équipes avaient accepté de publier les conclusions de leurs études. Elles lui rendraient les derniers éléments dans les jours à venir. Une fois ces données examinées, l'AMA en discuterait avec l'équipe des affaires juridiques et irait de l'avant avec le dossier des analyses de détection de l'hGH.

M. PENGILLY voulait savoir comment l'échéancier se situerait par rapport aux Jeux olympiques d'hiver de Sotchi en février. Ne devait-on pas respecter une période de deux à trois mois pour l'évaluation par les pairs?

LE DR RABIN dit qu'il ne pouvait prendre toute la responsabilité et faire l'étude lui-même. Il faisait le nécessaire pour pousser les deux équipes à produire leurs résultats dans les prochains jours. Si c'était le cas et si tout se passait comme prévu, tout serait en place pour les Jeux olympiques.

LE PRÉSIDENT assure M. Pengilly que l'AMA accorderait toute la priorité requise à cette question.

## DÉCISION

Il est pris note du rapport du président du Comité Santé, médecine et recherche.

## 7.2.2 Science

### DÉCISION

Il est pris note du rapport Science.

## – 7.3 Médical

### 7.3.1 Passeport biologique de l’Athlète

LE PRÉSIDENT dit que les présidents de comités pour l’AUT se réuniraient à Paris les 16 et 17 octobre prochains. L’événement était accueilli par le CNO français.

### DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur le PBA.

### 7.3.2 Rapport médical

### DÉCISION

Il est pris note du rapport médical.

## – 7.4 Affaires juridiques

### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les Affaires juridiques.

## – 7.5 Communications

### 7.5.1 Rapport du président du Comité des sportifs

### 7.5.2 Rapport des Communications

LE PRÉSIDENT dit que le rapport des Communications abordait notamment la mission de sensibilisation de l’AMA aux Jeux mondiaux à Cali. Il avait eu l’occasion d’assister à cet événement au succès retentissant. Le centre de sensibilisation avait attiré de nombreux participants et le message du sport propre avait été largement diffusé.

L’équipe de sensibilisation s’était aussi rendue aux Jeux de la Francophonie à Nice.

Enfin, il tenait à remercier le Comité des sportifs pour son excellente contribution aux travaux de révision du Code.

### DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les Communications.

## – 7.6 Gouvernements (y compris la Convention de l’UNESCO)

LE PRÉSIDENT dit qu’un compte rendu à ce sujet avait été fourni un peu plus tôt aux membres.

### DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les gouvernements et la Convention de l’UNESCO.

## – 7.7 Standards et harmonisation

LE PRÉSIDENT fait référence au rapport remis aux membres. Il y a avait eu des discussions et des mesures à ce chapitre. Les membres connaissaient déjà les travaux à réaliser en matière de conformité. L’AMA devait préparer un document technique. Celui-ci serait examiné par la direction puis validé afin que l’AMA puisse réaliser ses travaux adéquatement et que tous les signataires mettent en place leurs règles à temps pour l’entrée en vigueur du Code le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## DÉCISION

Il est pris note du compte rendu Standards et harmonisation.

- 7.8 ADAMS – Système d’administration et de gestion antidopage

LE PRÉSIDENT dit que le compte rendu sur ADAMS avait été remis aux membres. Il ne comptait pas le commenter.

## DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur ADAMS.

- 7.9 Fédérations internationales

LE PRÉSIDENT dit que des travaux visant à appuyer les FI étaient en cours. Le dossier des membres contenait un intéressant sondage. Enfin, il dit que M. Donzé s’affairait à la préparation du Symposium 2014 pour les OAD.

## DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les fédérations internationales.

- 7.10 Bureaux régionaux

### 7.10.1 Le Cap

M. MERITON souhaitait profiter de cette tribune pour faire part de son dernier commentaire. Il tenait d’abord à féliciter M. Reddie pour son élection à la présidence de l’AMA. Il lui souhaitait la meilleure des chances dans ses fonctions. Il avait appuyé la nomination du Dr Stofile à la vice-présidence de l’Agence. Il était particulièrement fier que ce dernier vienne d’Afrique. Cet homme était passionné par le sport, son pays, sa région et le monde dans son ensemble. Il était également très fier que l’Afrique ait accueilli la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport. Il souhaitait la meilleure des chances à M. Stofile. Avec ces deux hommes, les gouvernements et le Mouvement sportif, la lutte antidopage était entre bonnes mains. En cette fin de mandat à titre de membre du Conseil de fondation de l’AMA, il réitérait son appui à la cause et remerciait ses collègues pour leur soutien au cours de ses trois années en poste. Il s’engageait à aider l’AMA comme il le pouvait dans l’avenir.

LE PRÉSIDENT tenait à souligner que le président actuel de la Conférence des ministres du Sport de l’Union africaine se joindrait au Comité exécutif de l’AMA à compter de 2014, pour une période de deux ans. Il s’agissait de Monsieur Alain Lobognon de la Côte d’Ivoire.

### 7.10.2 Lausanne

### 7.10.3 Montevideo

### 7.10.4 Tokyo

## DÉCISION

Il est pris note des comptes rendus des activités des bureaux régionaux.

## **8. Divers / prochaines réunions**

LE PRÉSIDENT était confiant que M. Reddie dirigerait bien les réunions de l’AMA.

M. POUND tenait à soulever un point qui constituait, selon lui, l’opinion du Mouvement sportif. À la lumière du contexte du budget qui venait d’être adopté, il se devait de réagir. Il faisait remarquer que la position des autorités publiques au sujet des hausses nécessaires au budget de l’AMA ne concordait pas avec leurs vues sur l’importance de la lutte contre le dopage. Ce fléau perdurait, les moyens de tricher devenaient de plus en

plus sophistiqués et la tâche de l'AMA s'alourdissait. Or, le soutien financier à l'AMA n'avait cessé de décroître au cours des dernières années. La hausse de 1% accordée cette année ne couvrait pas l'inflation des coûts. Le problème du dopage ne cessait de s'aggraver, alors que les fonds diminuaient. À son avis, il y avait tout un monde entre les paroles et les actes. Si le problème était de moins en moins grave, le Conseil de fondation pouvait justifier son raisonnement de financer à moindre échelle, mais c'était tout le contraire, le problème s'aggravait. En dépit de la résolution adoptée en début de journée à la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport, l'AMA protégeait mal les sportifs propres, car elle n'obtenait pas le financement requis pour accomplir sa mission adéquatement. Les gouvernements se disent certainement qu'en octroyant plus d'argent à l'AMA, toutes les autres organisations en demanderaient autant, voire davantage. Son expérience au sein de divers gouvernements lui avait appris que ces derniers ne voulaient pas donner plus d'argent. Il ne prêchait pas dans le désert et ne croyait pas, à l'instar de tous, que l'AMA avait trop d'argent. Il fallait impérativement régler cette question. Il était prêt à examiner d'autres pistes de financement, mais il n'en restait pas moins que les deux principaux bailleurs de fonds de l'AMA depuis 1999 étaient le Mouvement sportif et les gouvernements. Ceux-ci devaient soutenir l'Agence. Si du financement additionnel s'ajoutait dans les coffres de l'AMA, c'était tant mieux, mais les principaux partenaires devaient faire leur part. La nouvelle présidence devait s'attaquer à cette question urgente.

Au nom de la Malaisie, M. ABU BAKAR tenait à féliciter les nouveaux président et vice-président élus. Il s'agissait du troisième et dernier mandat de la Malaisie au sein du Conseil de fondation de l'AMA. Il remerciait tous les membres pour leur soutien et leur collaboration. En outre, il remerciait le Comité exécutif d'avoir endossé, à Buenos Aires, la réaccréditation du laboratoire de Malaisie, dont l'accréditation avait été révoquée en 2010. Il avait ordonné à son ministère et à l'université concernée de préparer un rapport. Les parties impliquées faisaient le nécessaire pour que le laboratoire reprenne ses activités dans les meilleurs délais.

Il tenait également à parler brièvement de l'engagement des gouvernements à l'égard de la lutte contre le dopage dans le sport. Leur engagement était sans réserve, mais il fallait tenir compte de la conjoncture économique défavorable. Les hausses auxquelles avaient consenti les autorités publiques pouvaient être insatisfaisantes pour certains, constituaient néanmoins un engagement. Comme l'avait dit M. Meriton, certains gouvernements étaient même disposés à verser des contributions volontaires. Son propre gouvernement examinerait cette option afin d'aider l'AMA. Personne ne pouvait dire que les gouvernements n'en faisaient pas assez.

En réponse à la déclaration et aux liens qui existaient entre le dopage dans le sport et le crime organisé et la prévalence du dopage chez les athlètes et leur entourage, il dit que la Malaisie avait présenté une nouvelle initiative afin de s'attaquer au dopage de façon plus coordonnée. Son ministère comptait collaborer plus étroitement avec les autorités douanières et les ministères de la Santé et de l'Éducation. Les actions menées seraient plus concertées.

MME BOKEL dit que le Comité des sportifs de l'AMA avait reçu nombre de candidatures. Elle se demandait quelle était la procédure pour déterminer la composition de ce comité. Elle croyait justifié que le prochain président puisse avoir son mot à dire sur la composition de ce comité.

M. MUYTERS dit qu'il était tout à fait en désaccord avec M. Pound, mais jugeait inopportun le moment d'expliquer les raisons. Il le ferait certainement en privé avec lui.

MME SCOTT dit que les sportifs n'avaient pas eu l'occasion de se prononcer plus tôt lors de la cérémonie de clôture. Au nom du Comité des sportifs de l'AMA, de la Commission des athlètes du CIO et des sportifs propres du monde entier, elle dit que M. Fahey et le professeur Ljungqvist laisseraient un grand vide et tenait à les remercier sincèrement pour leur contribution et leur dévouement. Ils avaient bien défendu les sportifs propres au cœur de cette cause.

M. GHONIEM remerciait l'AMA pour tous ses efforts dans la lutte contre le dopage dans le sport à l'échelle mondiale ainsi que le gouvernement de la République d'Afrique du Sud d'avoir accueilli cet événement historique. Il accueillait en outre le nouveau Code et ses Standards internationaux. L'Égypte soutenait pleinement ces documents importants. Il remerciait l'AMA d'avoir soutenu le laboratoire d'Égypte dans ses démarches d'accréditation. Il remerciait aussi M. Fahey pour ses travaux à l'AMA durant les six dernières années et souhaitait aux nouveaux président et vice-président de l'Agence beaucoup de succès. Il remerciait M. Howman pour son soutien à l'Égypte, ainsi que M. Swigelaar, le directeur du bureau régional africain. Il espérait que le monde entier continuerait de jouer franc jeu.

LE PRÉSIDENT attire l'attention des membres sur le calendrier des réunions à venir.

Il tenait à souligner le travail exceptionnel du personnel de l'AMA, qui avait préparé avec brio les réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation. Le personnel avait orchestré ces deux réunions, ainsi qu'une foule d'autres événements associés à cette Conférence, avec le plus grand professionnalisme. Tous s'étaient affairés au petit matin et tard dans la nuit, parfois sans repas.

Il notait que M. Withers avait dû rentrer d'urgence à la maison en début de semaine en raison d'un événement malheureux impliquant sa jeune fille de deux ans. Tout le monde appréciait Mme Withers et se voyait rassuré d'apprendre que le pronostic de sa fille semblait favorable. Il demandait aux membres de lui transmettre leurs pensées rassurantes, vu l'immense inquiétude qui devait habiter Mme Withers à des milliers de kilomètres de son enfant. Fort heureusement, les nouvelles étaient bonnes. Mme Withers apprécierait certainement les vœux rassurants des membres.

Enfin, il remerciait les interprètes pour leur excellent travail et demandait aux membres d'en faire autant.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL souhaitait présenter une vidéo-hommage.

#### DÉCISION

Comité exécutif – 17 mai 2014, Montréal;  
Conseil de fondation – 18 mai 2014, Montréal;  
Comité exécutif – 20 septembre 2014, lieu à confirmer;  
Comité exécutif – 15 novembre 2014, lieu à confirmer;  
Conseil de fondation – 16 novembre 2014, lieu à confirmer.

La séance est levée à 15h45.

#### POUR APPROBATION

JOHN FAHEY, CA  
PRÉSIDENT DE L'AMA